



Communiqué de Presse

Janvier 2017



LE CIRQUE DE NAVACELLES LABELLISÉ GRAND SITE DE FRANCE

Contact presse :

Caroline SALAÜN, Directrice - Mathilde SELLIER, Chargée de mission

04 99 54 27 03 - 04 99 54 27 21

grandsitenavacelles@orange.fr

www.cirquenavacelles.com



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture.



Les Causses et les Gévènes,
paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen
inscrit sur la Liste du patrimoine
mondial en 2011.



C'est officiel ! Le Grand Site du Cirque de Navacelles a reçu **le label national « Grand Site de France »**. L'attribution du label a été officialisée le 5 janvier 2017 par la signature de la Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, Ségolène Royal.

A cheval entre les départements du Gard et de l'Hérault, le Grand Site de Navacelles devient ainsi **le 15^{ème} Grand Site de France**, soit le deuxième de l'Hérault après St Guilhem-le-Désert/Gorges de l'Hérault, et le 3^{ème} du Gard après le Pont du Gard et la Camargue Gardoise. Le site s'étend sur plus de 46 000 ha, englobe 19 communes ; il fait partie intégrante du Bien Causses & Cévennes inscrit au Patrimoine Mondial de l'humanité de l'UNESCO depuis 2011 au titre des « paysages culturels vivants de l'agropastoralisme méditerranéen ».

Le Syndicat Mixte d'Etudes et de Pilotage du Grand Site du Cirque de Navacelles, dont sont membres les Conseils Départementaux du Gard et de l'Hérault et les Communautés de communes du Pays Viganais et du Lodévois et Larzac, est le gestionnaire du site. Sa mission est de protéger, gérer et valoriser ce site remarquable et emblématique qui accueille quelque 250 000 visiteurs par an. Ainsi, **le label marque l'aboutissement d'un travail de longue haleine** porté par le Syndicat Mixte, en lien avec les services de l'Etat, les Départements du Gard et de l'Hérault, les Communautés de Communes et Offices de Tourisme du Lodévois & Larzac (Hérault) et du Pays Viganais (Gard), les CAUE (30 et 34), le CPIE des Causses Méridionaux, ainsi que l'ensemble des élus et professionnels du territoire.

Parmi les actions et aménagements réalisés, on peut noter des études structurantes (plan de circulation et de stationnement, charte paysagère et architecturale, aménagement, valorisation et organisation du hameau de Navacelles, interprétation du patrimoine, activités de pleine nature, plan de communication...), et des actions de réhabilitation du bâti et du patrimoine agro-pastoral (moulins de la Foux, ferme de la Prunarède, maisons de site des Belvédères de Blandas et de la Baume Auriol), de restauration des paysages et d'amélioration de l'accueil du public, de structuration d'une offre touristique durable...

Le Président du Syndicat Mixte, Laurent PONS, Maire de Vissec, précise que « *ce label Grand Site de France, très exigeant, reconnaît à la fois la grande valeur patrimoniale du site, la qualité de son entretien et l'intérêt du projet de préservation, de gestion et de mise en valeur proposé pour l'avenir. Nous devons poursuivre les engagements que nous avons pris pour que sa reconduction dans 6 ans ne soit qu'une formalité.* »

Les objectifs du syndicat mixte et de ses partenaires :

1. Préserver, restaurer et gérer le cœur du Grand Site et en particulier le hameau de Navacelles
2. Préserver et dynamiser le grand paysage, en favorisant l'élevage et l'ouverture des milieux
3. Contribuer activement à faire reconnaître la valeur patrimoniale des paysages agropastoraux au sein du Bien Causses & Cévennes